VENTES A L'ENCAN

Par PETER GALLAGHER

Annonce Judiciaire

No. 102855

Cour Civile de District, Division E

William J. Walsh et al

vs

John Loyacano

Tuteur des mineurs Maggie Walsh et Theresa Walsh et al

Mercredi, 26 Février, 1913

au Peoples Auction Exchange, 334 rue Carondelet, entre les rues Union et Perdido, des propriétés de valeur améliorées et non améliorées. Les spéculateurs et personnes voulant faire des placements y trouveront leur avantage. Agents de propriétes ceci est le genre de placement qui vous devez rechercher, sans limite ou reserve. Les plans sont exposés à la dite bourse.

Suivant un jugement lu et rendu en cour siégeante le 20 janvier 1913, jugement signé le 24 janvier 1913. No. 102,855 — Cour Civile de District — Division E — Signé par l'Hon. George H. Théard, agissant, moi, Pierre Gallagher, encanteur, duement autorisé pour la Paroisse d'Orléans je procéderai a vendre les propriétés suivants le Mercredi, 26 février 1913, à midi a la People's Auction Exchange, 334 rue Carondelet.

1. Un terrain avec les appartenances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, et désigné par le No. six dans l'ilet, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Gasquet et Palmyra, sur un plan dressé par A. de Armas, daté le 27 novembre 1868, et déposé dans le bureau, le dit terrain mesurant en mesure Américaine, vingt sept pieds, cinq lignes de face à la rue Gasquet, sur cent cinq pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur. Portant les Nos. municipaux 2418-2420 avenue Cleveland, les améliorations comprennent un cottage en bois contenant deux chambres et une cuisine des chaque côté, dans le fond est une chambre. De chaque côté de la cour sont des hangars, citerne, etc.

2. Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le fond du Premier District de cette ville, étant terrain No. deux du dit ilet numéro douze, qui est borné par les rues Tonti, Palmyra, Miro et Jackson ou Gasquet, mesurant vingt sept pieds, un pouce de face à la rue Jackson maintenant Gasquet, sur une profondeur de cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles suivant le plan de A. d'Hemecourt, voyer, daté le 16 de juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvellier, notaire de cette ville; avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, portant le No. municipal 2304 avenue Cleveland. Les améliorations comprennent un grand hangar.

3. Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro un dans l'ilet numéro douze, borné par les rues Miro, Tonti, Palmyra et Jackson maintenant Gasquet, suivant le plan dressé par A. d'Hemecourt, le 16 juillet 1853, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvellier, notaire, le 10 octobr e1853, lequel terrain formé le coin des rues Gasquet et Miro, et mesure vingt sept pieds un pouce de face sur la dite rue Gasquet sur cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur et de face sur la dite rue Miro, entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, portant les Nos. municipaux 2300-2302 avenue Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté, en face du fond du terrain est un cottage simple contenant deux chambres et une cuisine, la cour est abritée, citerne, etc.

4. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville désigné par le numéro onze dans l'ilet No. vingt quatre, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Gasquet formant le coin des rues Gasquet et Miro sur une profondeur et face sur la rue Miro de cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles suivant le plan dressé par A. d'Hemecourt, voyer, le 16 juillet 1853, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvellier, ancien notaire dans cette ville, portant le No. municipal 2235 avenue Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, recouvert en ardoises, contenant trois chambres; dans la cour est un grand hangar, citerne, etc.

5. Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. treize dans l'ilet, borné par les rues Gasquet, Canal, Miro et Galvez, le dit terrain mesurant quatre pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Gasquet, quarante trois pieds sept pouces et une ligne de largeur dans le fond, cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Miro et cent douze pieds, sept pouces de profondeur sur la ligne de côté opposé, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les améliorations comprennent

6. Deux certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet, borné par les rues Miro, Canal, Galvez et avenue Cleveland, et désignés par les Nos. neuf et dix qui se touchent l'un l'autre, et mesurent ci-après à savoir: Terrain No. dix mesure vingt sept pieds face à l'avenue Cleveland et vingt huit pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Terrain No. neuf mesure trente neuf pieds, quatre pouces et cinq lignes face à l'avenue Cleveland sur une profondeur de cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes sur la ligne de côté la plus près du terrain No. 10 et cent douze pieds, sept pouces sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Miro sur une ligne diagonale entrecoupant terrain No. 10 sur la ligne du fond suivant le croquis attaché. Terrain No. 10 portant le No. municipal 2227 avenue Cleveland. Terrain No. 9 portant les Nos. municipaux 2221 et 2223 avenue Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage double en bois à deux étages dans le fond contenant de chaque côté quatre chambres et cuisine, cour avec hangars, citerne, etc. Nos. 2222-2227 est un cottage simple contenant trois chambres.

7. Un certain terrain situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet, borné par les rues Gasquet, maintenant Cleveland, Tonti, Palmyra et Rocheblave, désigné comme terrain No. sept de l'ilet No. 554 sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, daté le 27 novembre 1868, déposé dans le bureau de A. Dreyfous, notaire, dans cette ville, et d'après lequel dit plan le dit terrain commence à une distance de cent soixante deux pieds, six pouces de l'encoignure des rues Tonti et Gasquet et mesure en mesure Américaine vingt sept pieds, un pouce de face à la dite rue Gasquet sur cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Portant le No. municipal 2122 avenue Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant trois chambres, dans la cour sont des hangars, système, etc.

8. Un certain terrain triangulaire situé, s'étendant et étant dans le Premier District de la ville, et désigné par le No. un dans le No. vingt cinq, borné par les rues Miro, Galvez, Palmira et Jackson ou Gasquet maintenant Ave. Cleveland sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt voyer, le 16 juillet 1853 déposé dans le bureau de P. C. Cuvellier, ancien notaire dans cette ville le 10 octobre 1853, le dit terrain forme le coin de l'Ave. Cleveland et de la rue Miro et mesure trente neuf pieds dix pouces et trois lignes de face à l'Ave. Cleveland sur cent neuf pieds, dix pouces, et deux lignes de profondeur et face à la rue Miro et cent seize pieds, dix pouces, et deux lignes de profondeur sur la ligne le divisant de l'autre propriété; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

VENTES A L'ENCAN

Par PETER GALLAGHER

connues comme No. 2234 Ave. Cleveland et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant une boutique et quatre chambres.

9. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privilèges y appartenant au de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Tonti, Gasquet et Miro désigné par le No. treize sur un plan fait par Arthur De Armas voyer le 12 Mai 1870 et déposé dans le bureau de Gustave Le Gardeur Jr notaire et d'après lequel plan le dit terrain mesure vingt-sept pieds, onze pouces et une ligne de face à la rue Gasquet sur cent vingt pieds, huit pouces et six lignes de profondeur et de face sur la rue Gasquet et Conti, formé le coin des rues Gasquet et Conti, portant les Nos. municipaux 2337-39 Ave. Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars dans la cour, citerne, etc.

10. Un certain terrain avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No. 581, borné par les rues Cleveland, Canal, Dorgenois et Broad, lequel terrain est désigné par le No. deux sur un croquis fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 23 décembre 1898 et annexé à un inventaire pris par A. J. Villere notaire le 6 janvier, trente deux pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Cleveland, par une première profondeur sur la ligne de côté de la rue Broad et sur une ligne divisant le dit terrain du terrain No. un de cent trente trois pieds, huit pouces, et par une seconde profondeur de vingt huit pieds, deux pouces de la vingt deux pieds en largeur sur la ligne du fond et cent cinquante neuf pieds, dix pouces, et trois lignes de profondeur sur le côté de la rue Dorgenois, portant les Nos. municipaux 2637-2639 Ave. Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, contenant de chaque côté six chambres et la cour est couverte, citerne, etc.

11. Un certain terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet, borné par les rues Cleveland, Patrick, Bernadotte, et Palmyra, désigné par le numéro quatre, sur un plan dressé par Daney et Waddill, voyers, le 17 novembre 1905 annexé à un acte passé devant William Ardill, notaire le 27 décembre 1905, et lequel terrain mesure d'après le dit plan comme suit: trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Cleveland sur cent vingt sept pieds, dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue St. Patrick et lequel terrain est composé des parcelles d'une parcelle de terre triangulaire, formant le coin des rues Patrick et Cleveland, et parcelle des terrains quatre et cinq, faisant face à la rue St. Patrick sur un plan de Heisenstein daté le 20 Mars 1868, portant les Nos. municipaux 4700-4702 Ave. Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté quatre chambres, hangars dans la cour, citerne, etc.

12. Un certain terrain, avec la bâtisse et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ile No. 422 borné par les rues Douane, Canal, Lopez et Salcedo, le dit terrain est désigné par le No. 13 et mesure vingt cinq pieds, cinq pouces et une ligne de face à la rue Douane sur cent six pieds, huit pouces de profondeur entre lignes parallèles et forme le coin des rues Douane maintenant Iberville et Lopez, portant le No. municipal 3124 rue Iberville. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, contenant trois chambres dans les cours sont des hangars, citerne, etc.

13. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No. 362, borné par les rues Broad, Bienville, Conti et Whit désigné par le No. 5 sur un croquis annexé à un acte passé devant William Shannon, ancien notaire, dans cette ville et mesurant d'après un plan par Albert Ditlel Jr. 1 décembre 1879 mesurant trente pieds (30) de face à la rue Bienville par cent huit pieds, trois pouces et quatre lignes (108' 3" 4") en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un double cottage à toit d'ardoises Nos. 2717-19 rue Bienville, contient de chaque côté galerie de front et trois chambres, dans les cours il y a des hangars, citerne, etc.

14. Un certain morceau ou parcelle ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville carré No. 368, borné par Carondelet Walk (St. Louis), les rues Dupré, Conti et White et la dite pièce ou parcelle de terre commence à soixante pieds du coin de Carondelet Walk et Dupré et mesure quarante quatre pieds de face s'étendant vers la rue Conti quarante cinq pieds, trois pouces et six lignes (45' 3" 6") sur la ligne arrière sur une ligne égale et parallèle de soixante trois pieds, deux pouces et deux lignes (63' 2" 2"). Le dit morceau ou parcelle de terrain comprend la portion arrière des lots No. 1 et 2. Les améliorations comprement un

15. Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet No. 657 dans le carré Corné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Gasquet, et désigné comme lot No. 5 sur un plan dressé par J. A. d'Hennecourt, voyer, daté du 14 Mars 1867 et lequel dit lot de terrain mesure trente quatre pieds sept pouces de face à la rue Salcedo, par quatre vingt dix pieds, deux pouces en profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Canal et cinquante neuf pieds neuf pouces en profondeur sur la ligne opposée la plus proche de la rue Gasquet et quarante six pieds en largeur sur la ligne arrière. Portant les numéros munipaux 113-115 rue Salcedo. Les améliorations comprement un un cottage en bois double couvert en ardoisses contenant quatre chambres, gallerie, cistern, etc. quatre chambres, gallerie, citerne

16. Une certaine pièce ou parcelle de terre triangulaire, situé s'étendant et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No. 657 lequel est, borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Gasquet, maintenant Ave. Cleveland. La dite pièce ou portion de terre en ceci démontré étant désigné par la lettre par la lettre "A" sur le croquis par Edgar Pilié, voyer, daté du 12 Novembre 1895, et est situé immédiatement sur l'arrière de la propriété du lot de terrain No. 5, sur un plan de J. A. D'Hemecourt, voyer, daté du 14 Mars 1867, de la dite M. A. Walsh pointant à la rue Salcedo. La dite pièce ou parcelle de terre triangulaire. A commençant à un point quatre vingt dix pieds deux pouces de distance de la rue Salcedo, sur la ligne extrême arrière la plus proche de la rue Canal du lot de terre du présent acheteur courrant de là sur une ligne parallèle avec la rue Salcedo et vers la rue Cleveland, trente quatre pieds, sept pouces en largeur et de là à angle droit sur une ligne parallèle avec l'Ave. Cleveland et vers la rue Salcedo, trente pieds, cinq pouces et de là sur une diagonale ou oblique vers la rue Canal quarante six pieds au point de départ de la dite pièce triangulaire du terrain A dont il est question et est composé de deux petites parcelles triangulaires prises sur l'extrême arrière des terrains désignés par les numéros 1 et deux sûr un autre croquis du dit Edgar Pilié, voyer, daté du 19 Avril 1890, et annexé à un acte de vente de vente du présent vendeur passé devant James Fahey, notaire le 17 Mars 1893, le tout suivant un plan annexé d'Edgar Pilié le 12 novembre 1895. Les améliorations comprennent

17. Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous les droits voies et privilèges qui en dépendent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans le carré No. cinq cent cinquante deux (522) Corné par les rues Gasquet, Miro, Canal et Tonti, désigné par les numéros vingt et un et vingt deux (21-22) borné par les rues Gasquet, Miro, Canal et Tonti, désigné par les Nos. vingt et un et vingt deux (21-22) suivant un croquis annexé à un acte de vente par la propriété de T. S. Guion à A ½ B. James exécuté devant T. O. Stark, ancien notaire, en cette ville le 9 avril 1866, mesurant trente pieds de face à la rue Gasquet sur cent vingt pieds huit pouces et six lignes entre lignes égales et parallèles, les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et le lot numéro vingt deux forme le coin des rues Miro. Portant le numéro municipal 2301 lequel forme le coin des rues Miro et Cleveland, et désigné comme lot 22, lot vingt et un porte les numéros municipaux 2305-2307 Ave. Cleveland. Les améliorations comprennent 2301-03 un double cottage en bois couvert en ardoises servant de maison d'habitation et magasin contenant de chaque côté cinq chambres — 2305-07 est un cottage double en bois couvert en ardoises contenant trois chambres de chaque côté — sur l'annexé du lot grands hangars, écurie citernes, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou davantage comptans au choix de l'acheteur, le reste en un ou deux ans, pour lequel l'acheteur donnera son ou ses billets qui porteront un intérêt de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication et garantis par le nantissement du vendeur et le privilège et hypothèque spéciale sour la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir le pacte de non alienando, une clause stipulant la vente avec notre estimation et cinq pour cent (5 pour cent) de frais d'avocat en cas de procès pour obtenir le paiement des dits billets, et toutes les autres clauses généralement contenues dans un acte de vente; et l'acheteur d'assumer le paiement, au dessus du prix de l'adjudication, de toutes les taxes de l'année 1913, de déposer chez l'adjudicateur dix pour cent (10 pour cent, du prix de vente au moment de l'adjudication, et de supporter le coût de l'acte de vente devant Charles I. Denechaud, Notaire Public.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Jan. 26; Fev. 2, 9, 16, 23, 26.

Par DANZIGER & TESSIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi intéret indivis en un cottage double et un cottage simple, Nos. 228, 230 et 232 rue Olivier, entre l'avenue Pelican et la rue Delaronde.

Succession de Ellen McLaughlin, épouse de Geo. Garey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,242 — Par Danziger & Tessier, C. A. Tessier, encanteur; bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 13 mars 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la sus-dite cour, Division D, daté le 31 janvier 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Demi Intéret Indivis en la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 228, 230 et 232 rue Olivier, comprenant un cottage double et un cottage simple, situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet, borné par les rues Olivier, Delaronde, Vallette et Avenue Pelican, désignés comme terrains 8 et 9 sur un plan par d'Hemécourt, voyer, daté le 18 avril 1853, et déposé dans le bureau de A. Chiapella, notaire dans cette ville, les dits terrains sont adjacents et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Olivier sur 160 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: 10 pour cent au moment de l'adjudication et l'acquéreur s'assumera les taxes de 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente devant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

fév9,16,23mars2,9,13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Beer Mayer & Co. vs. Ulyssus Laurent.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 54,396 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Wynne Rogers, de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepot Nos. 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 11 mars 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No. 136, borné par les rues Annonciation, Laurel, Bellecastle et Dufossat désignée comme terrain No. 15 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Laurel et cent dix pieds de profondeur. Acquis par Ulyssus Laurent de James Wilton suivant acte devant. G. G. Kronenberger, notaire, le 31 mai 1901, enregistré dans le livre des aliénations 183 folio 413.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
SOL WEISS,
Avocat pour le demandeur.
fév9,16,23mars2,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Singer et Sokolsky vs. Frank C. Camille.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 55,997 — Dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la nouvelle bâtisse de Cour rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 5 mars, 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet 1053, borné par les rues Miro, Galvez, Annette et Allen, sur un croquis annexé à un acte passé devant F. J. Aleix, notaire, le 3 septembre, 1902, une copie duquel est annexé à un acte de vente passé devant J. G. Eustis, notaire, le 24 janvier, 1906. Le dit terrain s'étend à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Annette, et mesure trente pieds de face sur la rue Miro, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante pieds.

Cette vente sera sujette à tous les droits de Harvey Singer, acquis en vertu de la vente qui lui a été faite de la dite propriété par un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire, le 29 mars, 1911, enrégistrée dans le Bureau des Aliénations, livre 242, folio 147, et elle sera aussi sujette à une certaine hypothèque de soixante quinze dollars, enrégistrée dans le livre 841, folio 222, du bureau d'Hypothèque, le 31 janvier, 1906.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
A. D. DANZIGER.
Avocat pour les demandeurs.
fév2,9,16,23mars4

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D — No. 102,521.

John Andrew Jackson Nelson vs. Frank Smith et als.

CONFORMEMENT et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "D," dans l'affaire intitulée John Andrew Jackson Nelson vs. Frank Smith et als, dossier No. 102521. Le dit jugement lu et rendu en cour siégeante le 5 Février 1913 et signé en cour siégeants le 11 Février 1913 et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, Jeudi le 20 Mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne la propriété ci-après décrite à savoir:

1. UN CERTAIN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'ilet No. 46 borné par les rues Soraparu, St.-Thomas, Rousseau et Première, sur un croquis annexé à un acte de vente par Robert Layton à John Commaskey, passé devant le feu Thomas Layton notaire le 4 décembre 1854. Suivant lequel croquis le dit terrain ou parcelle de terre (désigné par le numéro 102 sur le croquis ci-dessus mentionné) mesure trente pieds de face sur la rue Soraparu, sur une profondeur de cent vingt pieds, deux pouces et quatre lignes sur la ligne basse, cent vingt deux pieds deux pouces sur la ligne de haut et trente pieds sept pouces dans le fond. Les améliorations consistent d'une maison seule en bois connu comme No. 532 rue Soraparu, Louée au Nick Patterson Social Club et contient à peu près 5 chambres.

2. TROIS CERTAINS TERRAINS, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes des dépendances y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No. 29 borné par les rues Rousseau, Jackson, Tchoupitoulas et Philip, désignés par les lettres "E," "G" et "H" sur un croquis fait par Arthur de Armas, député voyer de ville daté du 22 Mars 1883. Lesquels dits terrains mesurent ci-après à savoir: terrain E, vingt quatre pieds de face sur la rue Rousseau, sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles; terrain "G" vingt pieds de face sur la rue Rousseau sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et terrain "H" vingt et un pieds de face sur la rue Rousseau sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent de trois cottages simples en bois portant les numéros municipaux 2222-2228 et 2232 rue Rousseau. Chaque cottage contient à peu près cinq chambres.

CONDITIONS: — Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs devront déposer 10 pour cent (ne portant ni intéret ni pénalité) du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur et devant assumer les taxes de 1913. Les actes de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire, devant être passés aux frais des acquéreurs.

l'Encanteur, rue Gravier 910.

16fév16,23mars2,9,16,20

PAR LIONEL M. RICAU

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur

Lot Assorti de Peaux Tannées

A. J. Plauché vs. J. D. Taylor Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,179 — JEUDI, le 27 février 1913 à 11 heures a. m., à l'entrepôt No. 332 rue Lafayette — En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 11 décembre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, qui m'a été adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique JEUDI, le 27 février 1913, dans mon entrepôt No. 332 rue Lafayette à 11 heures a. m.

Un lot de peaux assorties, de mouton, serpent, cerf, alligator, chèvre, singe et autres marchandises comprises dans l'inventaire enrégistré, ainsi que des comptes courants et effets à recevoir.

Conditions—Comptant.

LIONEL M. RICAU,
Encanteur.
fév16,23,27

Par I. B. RENNYSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Kops

A l'encan JEUDI, le 27 février 1913, a la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne à midi.

LA MAISON SIMPLE A DEUX ETAGES
635 RUE FERDINAND

Entre Chartres et Royale, dans le carré de la rue Press comprenant 4 chambres et corridor en naut, 5 chambres et corridor en bas, allee sur les deux côtés, cour pavée, etc. Suivant un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 21 janvier 1913, dans l'affaire de la succession de John Kops, No. 102,619, je procéderai à vendre la propriété ci-après décrite à la date et place ci-dessus mentionnées, comprenant un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Chartres et Royale, lequel terrain est désigné par le No. 3 sur un plan fait par C. E. De Armas, député voyer de ville, daté le 4 avril 1887 et annexé à un acte passé devant James Fahey, ancien notaire, le 6 avril 1887 et mesure d'après le dit plan vingt quatre pieds, quatre pouces de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de quatre vingt seize pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour 1912, aussi bien que pour l'acte de vente, devant être passé devant Scott E. Beer, notaire, et dix pour cent (ne portant pas d'intérêt) de dépôt avec

J. B. RENNYSON, Encanteur.
jan26fév2,9,16,23,27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,526 — Division E — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a presenté une pétition dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Wright, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir a déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
19fév19,23,28

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont au peuvent en avoir) pour lesquelles le compte la Plantation Albania, pour le mois de janvier 1913, présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
fév19,23,28

VENTES A L'ENCAN

Par N. J. CLESI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Julia Theresa Hecker, épouse décédée de J. J. Hecker.

NO. 101,705 — COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — Propriété de choix du Sixième District faisant face immédiatement au Parc Audubon.

1. La magnifique grande résidence bien bâtie No. 735 Exposition Blvd. Terrains 113' 8 x 143' 6" 6"'.

2. Résidence double de choix, à 2 étages 801-03 Exposition Boulevard.

3. L'élégante maison de rapport double à 2 étages No. 809-811 Exposition Boulevard.

4. Le beau terrain à bâtir rue Magasin, entre l'Exposition Boulevard et la rue Calhoun.

A l'encan JEUDI, le 20 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

N. J. CLESI, Encanteur — En vertu d'un ordre signé le 13 novembre 1912 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, et d'un ordre signé le 11 février 1913 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Une certaine parcelle de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 28 de Burtheville, borné par la ligne inférieure de la partie supérieure du City Park, actuellement connu comme Parc Audubon, et par les rues Magasin, Calhoun et Live Oak (actuellement Constance) mesurant cent treize pieds, huit pouces de face à la partie supérieure du City Park (ou Parc Audubon) sur une profondeur entre lignes parallèles et face sur la rue Magasin de cent quarante trois pieds six pouces et six lignes, laquelle dite parcelle de terre est composée du tout des terrains désignés par les numéros sept, huit, neuf et dix sur un plan dressé par Arthur De Armas, député voyer de ville, daté le 21 avril 1884, annexé à une acte de vente par Charles A. Denis à Daniel B. Fairchild, passé devant George C. Préot, ancien notaire dans cette ville, le 28 Août 1884; et de la plus grande partie du terrain désigné par le numéro onze sur le dit plan, adjacent les dits terrains numeros sept, huit, neuf et dix dans le fond avec l'usage d'une allée dans le fond mesurant dix pieds de largeur s'étendant à travers le dit ilet, à partir de la rue Magasin jusqu'à la rue Constance, la dite allée mesurant dix pieds de face à la rue Magasin, et, est pris du côté le plus près de la rue Calhoun du terrain No. onze et du fond des terrains cinq et six, et du côté le plus près de la rue Calhoun du terrain numéro vingt-quatre, qui fait face à la rue Constance. Les améliorations consistent d'une maison seule à deux étages, contenant à peu près seize chambres, etc. commodités modernes, et connue par le No. municipal 735 Exposition Boulevard.

2. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 29 de Burtheville, borné par la ligne inférieur du Parc Audubon et par les rues Camp, Magasin et Calhoun; le dit terrain est désigné par le numéro un et mesure vingt huit pieds, cinq pouces de face sur la ligne inférieure du Parc Audubon, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et face à la rue Magasin et entre lignes parallèles de cent trente pieds, le tout suivant un plan fait par A. De Armas, voyer, daté le 21 avril 1884 et attaché à un acte passé devant George C. Préot, ancien notaire, le 27 septembre 1884. Les améliorations qui s'y trouvent, consistent en une résidence double à deux étages, contenant huit chambres de chaque côté et connue par les Nos. municipaux 801-803 Exposition Boulevard.

3. Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 29 de Burtheville, borné par la ligne inférieure de la partie supérieure du City Park (ou Parc Audubon) et par les rues Magasin, Calhoun et Camp, commençant à une distance de soixante trois pieds, huit pouces de l'encoignure de la rue Magasin et Parc Audubon, et mesurant cinquante pieds de face sur la dite ligne inférieure du Parc Audubon sur cent trente six pieds, six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, comprenant le tout du terrain numéro quatre, qui mesure vingt huit pieds, cinq pouces de face sur le dit Parc Audubon, et les vingt et un pieds sept pouces adjacents, de face sur le dit Parc Audubon du terrain numéro trois, le tout sur la sus dite profondeur, les dits terrains numeros trois et quatre étant en conformité avec un plan du dit ilet fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, daté le 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente à John Q. Flynn, passé devant George C. Préot, notaire, le 24 septembre 1884, la ligne du fond de la dite parcelle de terre, adjacente à la ligne de côté du terrain No. vingt quatre sur le dit plan. Les améliorations consistent d'une maison de rapport double à deux étages, contenant corridor et huit chambres de chaque côté et connue par les Nos. municipaux 809-11 Exposition Boulevard.

4. Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No. 29 de Burtheville, borné par la ligne inférieure de la partie supérieure du City Park ou Parc Audubon, et par les rues Camp, Magasin et Calhoun, désigné par le No. vingt quatre sur le dit plan de Arthur De Armas, député voyer de ville, daté le 21 avril 1884 et annexé à un acte de vente à John Q. Flynn, passé devant George C. Préot, ancien notaire, le 27 septembre 1884; le dit terrain No. vingt quatre commençant à une distance de cent trente six pieds, six pouces et quatre lignes de l'encoignure de la rue Magasin et Parc Audubon, et mesure vingt six pieds six pouces quatre lignes de face sur la rue Magasin sur cent treize pieds huit pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le tout plus ou moins terrain vacant rue Magasin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, le solde s'il y en a, en un crédit de un, deux et trois ans, représenté par billets portant un intérêt à un taux de sept pour cent par an, à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale; l'acte de vente ou de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie, l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer en plus et en sus du prix d'achat toutes les taxes de l'année 1913 et ne devant avoir droit au loyer ou loyers à partir et après le jour de l'acte final que la vente sera passée confirmant l'adjudication devant James Boyd Grinage, notaire, à ses frais à lui ou à elle. Les acquéreurs sont aussi requis de poster un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

G. G. KRONENBERGER,
Avocat.
fév18mars2,9,16,20

ANNONCES JUDICIAIRE

Edward J. Kessler vs. Ses Creanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,443 — Division A — Ordre: Considérant la pétition suivante, et les comptes de l'actif et passifs enrégistrés en cette affaire: Il est ordonné qu'après notices et avis donnés au créditeurs, suivant la loi, devant Edward J. Jacquet en son étude en la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, à partir du 17 mars 1913 à dix heures du matin qu'il soit voté sur l'acceptation ou le refus de la demande du dit Edward J. Kessler d'un répit d'un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit, dix neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux, trente-trois et trente-quatre mois à partir de la date de la dite réunion.

Il est de plus ordonné que Mr. M. B. Provosty soit nommé pour représenter les créditeurs absents en cette affaire et que par suite toutes les procédures envers la dite personne et propriété d'icelui soient interrompues. Nouvelle Orléans, 10 février 1913.

Signé Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent.

Pour copie conforme:
J. McCORMICK,
Député Greffier.
MAX HUBERT et BENJAMIN WOLF,
Avocats. 12fév

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,121 — Division C.

LIQUIDATION DE J. D. CONNELL IRON WORKS COMPANY.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 103,121, dans l'affaire de la liquidation de J. D. Connell Iron Works Company, le dit ordre daté et signé le 17 février 1913 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, MERCREDI, le 5 mars 1913 à 11 heures a. m. rue S. Peters adjacent le coin de la rue Erato, divers accessoires mobiles consistant en vrilles, machines à percer, perforeuses, tours, marteaux pilon, machines, chaudières compresseur, grues, forges, Rabots et autres machines et outils dont se sert le Iron Works Business, suivant l'inventaire enregistré.

Termes—Comptant.

MESSRS. CARROLL, HENDERSON & CARROLL.
Avocats pour les liquidateurs.
fév20,23mars2,5

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, No 102,750

Succession de Samuel H. St. Martin

CONFORMÉMENT et en vertu d'un ordre de l'honorable cour civil de district de la paroisse d'Orléans, Division D, No. 102,750, dans l'affaire intitulée succession de Samuel H. St. Martin le dit ordre daté et signé le 17 février 1913 et adressé à J. L. Onorato encanteur j'offrirai en vente aux enchères publiques à la Bourse des propriétés foncieres, 311 rue Baronne le JEUDI, 27 mars 1913 à midi la propriété décrit comme suit:

UN CERTAIN TERRAIN ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les droits de voies, privilèges et dépendances, qui y appartiennent on en dépendant, situé dans le troisième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No. 760 borné par l'avenue Esplanade, les rues Derbigny, Kerlerec et l'avenue Claiborne, le dit lot étant designé par la lettre A sur un croquis et certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville le 3 novembre 1898, commençant à un distance de cent vingt trois pieds huit pouces du coin des avenues Esplanade et Claiborne et mesure trente-quatre pieds cinq pouces (34 pieds 5 pouces) de face sur l'avenue Esplanade sur cent trente pieds de profondeur entre lignes paralèle et porte le numéros municipal 1621 avenue Esplanade, et consiste en une résidence simple à deux étages, contenant vestibule, salon librairie, salle a manger, cuisine, office, quatre chambres, salle de bain, gaz, électricité, égouts.

CONDITIONS—Un quart ou plus du prix de l'adjudication, à l'option de l'acquéreur devra être payé comptant et le solde devra être payé en trois payments égaux a un, deux, trois ans a partir de la date de la vente, devant être representer par billets de l'acquéreur payables a son order et endossés par lui, respectivement eu un, deux et trois ans depuis la date de la vente et portant intérêt à sept pour cent depuis la date de la vente jusqu'au payment, payable annuellement avec cinq pour cent sur le principal et intérets pour honorarires d'avocats en cas de procés, pour recouvrement d'une partie ou du tout du dit montant; le tout devant être garant ipar hypothèque spéciale et privilèges du vendeur sur la propriété vendu et devant être representé par un acte de vente passé devant Alexis Brian, notaire à la Nouvelle-Orléans. Le dit acquéreur devra en plus et en sus de son enchère assumer le payment de toutes les taxes d'état, de ville et toutes autres taxes pour l'année 1913 et payer toutes les dépenses pour les certificats necessaires ainsi que les montants dus au notaire pour le passage de l'acte de vente, ainsi que l'enregistrement du dit acte, et pourvu de plus qu'il payera comptant à l'encanteur immédiatement sur l'adjudication de la dite propriété dix pour cent, ne portant ni intérêt ni pénalité, du prix de son enchère.

Encanteur, 910 Rue Gravier.
Messrs. Guion, Lambremont & Hebert, avocats pour l'administratrice.
fév23, mars2,9,16,23,27

PAR ALBERT PAUL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, grande parcelle de terre sur la rue Louisa et encoignure Derbigny avec grandes bâtisses d'écuries, ainsi que quatre terrains sur la rue Piété entre les rues Roman et Derbigny avec une maison simple qui s'y trouve et un terrain sur la rue Louisa près de la rue Roman.

Succession de Marie Amanda Barrois, Veuve de Thomas L. Bertrand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 102,551 — Division A —Par Albert Paul, encanteur (Bureau No. 311 rue Baronne) Deuxième étage, Jeudi le 6 mars, 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 31 janvier, 1913, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Marie Amanda Barrois, veuve de Thomas L. Bertrand, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Une certaine parcelle de terre, dans la ville de la Nouvelle Orléans, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situées dans le Troisième District de la dite ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 789, borné par les rues Louisa, Piété, Roman (ou Solidelle) et Derbigny (ou Prosper), et mesure Deux cent trente cinq pieds sur la rue Louisa, sur une profondeur et face de cent dix huit pieds sur la rue Derbigny (ou Prosper). Les améliorations comprennent de grandes bâtisses pour écuries, etc., sous toit galvanisé. Cette propriété est dans un quartier que s'améliore rapidement, et fait face à plusieurs cottages modernes.

2. Cinq terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, anciennement Bourg Clouet et Faubourg Washington, désignés sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 27 octobre, 1836, déposé dans le bureau de Carlisle Pollock, ancien notaire dans cette ville, par les numéros dix, quinze, seize, dix sept et dix huit, dans l'ilet No. 789, anciennement ilet No. 34 du Bourg Clouet, borné par les rues Louisa, Piété, Derbigny (anciennement Prosper) et Roman (anciennement Solidelle); d'après lesquels plans les dits terrains mesurent comme suit, à savoir: Terrain No. 10 mesure trente et un pieds de face à la rue Louisa, sur cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Terrains Nos. 15, 16, 17 et 18 mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur la rue Piété comprennent un cottage en bois.

Conditions—Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs devant Sidney F. Gautier, notaire. Les taxes de l'année 1913 devant être assumées par l'acquéreur. Un depôt de dix pour cent est exigé au moment de l'adjudication.

GABRIEL FERNANDEZ, JR.,
Avocat.
fév2,9,16,23mars2,6

ANNONCE JUDICIAIRE

Occasion sans précédent. Vente attractive à l'encan de douze nouvelles tombes de valeur bâties en marbre et en briques, situées dans les avenues les plus proéminentes du Cimetière St. Louis No. 3, avenue de l'Esplanade, avec un grand assortiment de bustes, statues, fleurons, urnes, croix, monuments, figurines, bordures, vases, dés en pierre, plaques, etc., artistiquement taillés et admirablement finis en marbre d'Italie, de Georgie et de Vermont; dans la demeure et cour adjacentes du cimetière; ainsi que le contenu de la dite demeure, comprenant un assortiment général d'effets mobiliers, coffre-fort en fer et accessoires, et un cheval, wagon, buggy, charrette et harnais, outils Pneumatiques, Electriques, grue, pallans, forge, etc.

Succession de James B. Trébuquet

No. 98,273 — COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, bureau No. 311 Baronne, VENDREDI, 28 février 1913 à 11 heures a. m., dans le Cimetière St. Louis No. 3, faisant face à l'avenue Esplanade, et dans la demeure et cour adjacentes, en vertu et suivant un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 13 février 1913 pour le compte de la dite succession il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

12 tombes, marbre assorti, effets mobiliers, coffre-fort en fer, cheval, wagons, etc.

Conditions—Comptant.

P. L. FOURCHY,
Exécuteur Testamentaire.
SIDNEY F. GAUTIER,
Avocat pour le demandeur.
fév16,23,27,28

ParKERNAGHAN&CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Neuf beaux terrains, qui vont être vendus comme un, rues St. Claude et Manuel, rue pavée près des lignes de car.

Succession de Pierre Minard ou Menard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,143—Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, JEUDI, le 6 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 29 janvier 1913 de l'Hon. Fred D. King, juge de la sus dite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, faisant partie d'une certaine plantation appartenant autrefois à Manuel Landry, environ deux milles plus bas que la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive gauche du Mississipi, borné sur la partie basse par la propriété appartenant aux religieuses des Ursulines, et sur la partie élevée par la plantation appartenant autrefois à Mr. Lesseps, le dit terrain commence à peu près à 1920 pieds du Chemin Publique et mesure 360 pieds de face sur la rue projetée Manuel sur 120 pieds de profondeur. Le dit terrain est décrit sur le registre d'assessement pour l'année 1911 comme terrain No. neuf, mesurant 120 pieds sur 334 pieds formant le coin des rues St. Claude et Manuel, dans le carré, borné par les deux dites rues Rampart et Convent, et sur la dite rue St. Claude y faisant face sur une étendue de 120 pieds. Acquis par le dit Pierre Minard ou Menard par un acte sous signature privée daté le 23 février 1843, de Joseph Boudreaux et épouse, enrégistré dans le bureau d'aliénations dans le livre 34 folio 303 le 26 de juillet 1843.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles de 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant sera requis au moment de la vente. L'acte de vente devant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. FRIEDRICHS,
Avocat.
fév2,9,16,23mars2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage.

Cottage double en bois, Nos. 2917 et 2919 rue St. Pierre et terrain à bâtir rue Orléans, entre les rues Dupré et Gayoso.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, JEUDI, le 6 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1912 et signé le 27 décembre 1912 et d'un ordre daté le 28 janvier 1913 de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de Barbara Muller et al. vs. Mr. et Mme Marco Martinolich, No. 102,084, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement—Le cottage double en bois à un étage, Nos. 2917 et 2919 rue St. Pierre, contenant trois chambres de chaque côté sur un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet, borné par les rues St. Pierre, Orléans, Dupré et Gayoso, désigné par la lettre A, sur un croquis de voyer par Walter J. Seghers, député voyer de ville, daté le 21 janvier 1913 et mesurant d'après cela 30 pieds de face à la rue St. Pierre sur 62 pieds de profondeur entre lignes parallèles commençant à une distance de 124 pieds 6 pouces et deux lignes de l'encoignure des rues St. Pierre et Dupré.

Deuxièmement—Un certain terrain situé dans le même district et ilet et adjoignant dans le fond la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre B, sur le susdit croquis de voyer par Walter J. Seghers, mesurant d'après cela 30 pieds de face sur la rue Orléans sur 52 pieds, 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de 124 pieds, 6 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Orléans et Dupré.

Dans un quartier qui s'améliore près des lignes de cars, désirable pour placement ou emplacement de maisons.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a, en paiements égaux, payables en un et deux ans après la date de l'adjudication, avec huit pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, avec les clauses usuelles d'hypothèque et sécurité de même que le pacte de non alienando, et rejet d'évaluation cinq pour cent pour les frais d'avocat en cas de procès, etc., les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication et payer tous les frais de certificats, et assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant Fred Adolph notaire aux frais des acquéreurs.

FRED & W. E. ADOLPH.
GEO. MONTGOMERY,
Avocats.
fév2,9,16,23mars2,6

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière.